



Association des Membres de l'Ordre des

Palmes Académiques

Section de Paris Ouest

AMOPA

Siège social :

Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle – 75007 Paris

POUVOIR

Je, soussigné, (M, M^{me}) :

Demeurant à :

Donne pouvoir à (M, Mme) :
.....

Adresse :

Pour me représenter et voter à l'**Assemblée Générale ordinaire annuelle** de la Section Amopa Paris Ouest qui se déroulera : **le mardi 8 avril 2025** à 15h30, à la Mairie du XVI^e arrondissement, salle des mariages.

Fais-le :

Signature du mandant (précédée de la mention manuscrite : « *Bon pour pouvoir* »).

Le :

Signature du mandataire (précédée de la mention manuscrite « *Bon pour acceptation de la fonction de mandataire* »).



la personne chargée de représentation doit être membre de l'AMOPA et à jour de ses cotisations.

Merci d'adresser le pouvoir au plus tard le **31 mars 2025** à :

- Madame Sylviane MURGUET : amopa.parisouest.secretaire@gmail.com
- Madame Danièle CARRIERE : 24 rue des bleuets 91440 Bures sur Yvette

Section AMOPA Paris Ouest :

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, Association loi de 1901, créée le 30 octobre 1962, a été déclarée à la préfecture de police le 6 novembre 1962 (JO du 11 novembre 1962).

Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968. Elle a reçu l'agrément du tourisme par arrêté du préfet de région Île-de-France du 2 novembre 1998 sous le numéro AG 075 98 0007.